



# Passseurs de culture

## partenariat cité du design / Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Présentation de la Cité du design

L'établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Cité du design - École supérieure d'art et design regroupe depuis janvier 2010 la Cité du design et l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne, réunies sur un même site : l'ancienne manufacture d'Armes de Saint-Étienne.

Porté par la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'État (Ministère de la Culture), il est un centre de recherche, d'enseignement supérieur, de développement économique et de valorisation du design et de l'art. Les missions principales de la Cité du design sont les suivantes :

- Sensibilisation de tous les publics au design à travers différentes activités de valorisation (expositions, ateliers, éditions, dispositifs de médiation...),
- Développement de l'innovation par le design
- Recherche en design
- Production d'événements à forte notoriété tels que la Biennale Internationale Design Saint-Étienne et des expositions temporaires.

### Sensibiliser les publics

**La sensibilisation des publics aux réalités et aux usages du design apparaît comme une mission première.**

Elle s'opère à travers un large choix d'actions en collaboration avec un réseau de partenaires institutionnels, culturels et économiques et couvrent l'ensemble des publics visés : expositions tous publics (dont la Biennale Internationale Design Saint-Étienne), ateliers pour enfants, formation des enseignants, édition, sensibilisation des entreprises.

La Cité du design vous propose une découverte du design à plusieurs échelles, selon la nature du projet que vous souhaitez mettre en œuvre.

## Proposition 1 : Visite guidée des expositions

**Le design, outil original pour l'innovation est un facteur de compétitivité pour les entreprises. Par sa double mission, esthétique et usage, il met en forme des idées, rend tangible des concepts, associe des équipes pluridisciplinaires, croise les secteurs d'activités et accélère ainsi le processus d'innovation. Adaptée au niveau des élèves, la visite guidée permet une découverte du design et de ses applications.**

Prolongation de deux expositions de la Biennale Internationale Design Saint-Etienne 2017

### ***Best of des métiers & Design Matrice***

04 avril > 20 août 2017

***Best of des métiers*** « Le savoir-faire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes »

Commissaire de l'exposition **Christophe Marchand**

***& Design Matrice*** « L'accompagnement des entreprises dans la démarche design » Commissaire de l'exposition **Cité du design**

### ***Are you talking to me ?***

Usages et pratiques des objets communicants

Exposition avec les villes design du réseau des villes créatives de L'UNESCO

14 septembre 2017 > 7 janvier 2018

**Budget :** Dans le cadre de ce partenariat, la Région prendra en charge :

*via Passeur de Culture :*

- les frais de transport des élèves (à évaluer par l'établissement)

*via le Pass région :*

- la visite guidée de la classe : 3 € par élève

**Jours d'ouverture :** le mardi (de 9h à 18h) et du mercredi au vendredi (de 11h à 18h)

**Lieu :** Cité du design - Platine

**Durée :** 1h30

**Proposition 2 :** Visite guidée des expositions complétée par une rencontre avec un designer dans l'établissement scolaire.

**Programmation 2017-2018 :** (CF proposition 1)

### ***Best of des métiers & Design Matrice***

04 avril > 20 août 2017

### ***Are you talking to me ?***

14 septembre > 7 janvier 2018

**Cette visite peut être complétée par une rencontre avec un designer dans l'établissement scolaire (voir liste des designers jointe).**

Lieu : dans l'établissement scolaire

Durée : 12h

### **Budget :**

Dans le cadre de ce partenariat, la Région prendra en charge :

*via Passeur de Culture:*

-les frais de l'intervenant (rencontre avec un designer) : 12h d'intervention

- les frais de transports de l'intervenant, à évaluer en fonction du domicile de l'intervenant

- les frais de transport des élèves (à évaluer par l'établissement).

*via le Pass région :*

- la visite guidée de la classe : 3 € par élève

**Jours d'ouverture :** le mardi (de 9h à 18h) et du mercredi au vendredi (de 11h à 18h)

**Lieu :** Cité du design - Platine

**Durée :** 1h30

### Proposition 3

#### Atelier Design et matériaux + Visite guidée des expositions

Atelier en 2 parties :

Une visite de la matériauthèque, centre de ressources et outils d'innovation à l'usage des étudiants et des professionnels.

Un atelier de pratique pour concevoir une assise en carton en respectant un cahier des charges.

Jours d'ouverture : le mardi (de 9h à 18h), le vendredi (de 11h à 18h)

Lieu : Cité du design - Platine

Durée : 2h

Visite guidée des expositions : programmation 2017-2018 : (CF proposition 1)

**Best of des métiers & Design Matrice**

04 avril > 20 août 2017

**Are you talking to me ?**

14 septembre > 7 janvier 2018

#### Budget :

Dans le cadre de ce partenariat, la Région prendra en charge :

via *Passeur de Culture*:

- les frais de transport des élèves (à évaluer par l'établissement)

via le *Pass région* :

- la visite de la matériauthèque + l'atelier + la visite guidée de l'exposition en cours : 5,5 € par élève

### Proposition 4 : NOUVEAU

#### Visite guidée de la matériauthèque + visite guidée des expositions

Pour les lycéens et filières professionnelles, la visite du showroom de la matériauthèque donne à voir des échantillons de matériaux innovants et des vidéos sur des procédés de fabrication.

Jours d'ouverture : le mardi (de 9h à 18h) et le vendredi (de 11h à 18h)

Lieu : Cité du design - Platine

Durée : 1h

Visite guidée des expositions : programmation 2017-2018 : (CF proposition 1)

**Best of des métiers & Design Matrice**

**Are you talking to me ?**

14 septembre > 7 janvier 2018

#### Budget :

Dans le cadre de ce partenariat, la Région prendra en charge :

via *Passeur de Culture*:

- les frais de transport des élèves (à évaluer par l'établissement)

via le *Pass région* :

- la visite de la matériauthèque + la visite guidée de l'exposition en cours : 5,5 € par élève

---

## Proposition 5 : NOUVEAU

### Atelier Design et Graphisme

Les élèves de lycée sont souvent amenés à faire du graphisme lors de la mise en page de leurs travaux scolaires (choix d'une police, d'une image, d'une couleur...). Cet atelier a pour objectif de les sensibiliser au graphisme à travers l'observation de différents modes d'expression et de communication (pictogramme, infographie, typographie, packaging...).

Jours d'ouverture : le mardi (de 9h à 18h), du mercredi au vendredi (de 11h à 18h)

Lieu : Cité du design - Platine

Durée : 1h30

#### Budget :

Dans le cadre de ce partenariat, la Région prendra en charge :

*via Passeur de Culture:*

- les frais de transport des élèves (à évaluer par l'établissement)

*via le Pass région :*

- l'atelier seul : 4 € par élève

Où

- l'atelier + la visite guidée de l'exposition en cours : 5,5 € par élève

## Proposition 6

### Pour aller plus loin :

Si vous souhaitez mettre en place un partenariat avec un designer, une résidence dans votre établissement, un workshop ou une mission ponctuelle, la liste de designers établie par la Cité du design référence des professionnels qui peuvent intervenir dans les établissements. Tous ont un ou plusieurs champs d'activités : design graphique / design d'objets / design d'espaces / design sonore / design produit / design textile...

#### Budget :

Dans le cadre de ce partenariat, la Région prendra en charge :

- Les frais de l'intervenant (rencontre avec un designer) rémunérés à 60€/h TTC dans la limite de 25h.
- Les frais de transports de l'intervenant, à évaluer en fonction du domicile de l'intervenant.

**Avant le dépôt de votre projet, vous devez impérativement prendre contact avec la Cité du design afin d'élaborer le contenu et le devis de ce partenariat.**

Vous trouverez, en téléchargement sur le site [www.citedudesign.com](http://www.citedudesign.com), la liste des designers disposés à accompagner les projets.

**Lorsque vous déposez votre projet, vous devez impérativement avoir sélectionné et contacté le designer avec lequel vous allez mettre en place le projet.**

**Désormais, le designer intervenant dans votre établissement doit envoyer DIRECTEMENT sa facture à l'établissement scolaire.**

Contact :

Romain Chacornac

[info@citedudesign.com](mailto:info@citedudesign.com) / 04 77 49 74 70 (tapez 1)

<http://www.citedudesign.com>